

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 13 février 2015
(convocation du 6 février 2015)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. TURNERIE Serge
M. DAVID Alain à Mme ZAMBON Josiane
Mme MELLIER Claude à M. FEUGAS Jean-Claude
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRES Pierre jusqu'à 10 h 00
M. DAVID Yohan à Mme FRONZES Magali
Mme DELATTRE Nathalie à M. CAZABONNE Didier
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 10 h 50

Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme PIAZZA Arielle à M. DELAUX Stéphan
M. POIGNONEC Michel à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. SILVESTRE Alain à M. ROBERT Fabien
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. COLOMBIER Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX - Accueil du 22ème congrès mondial des systèmes et services de transport intelligents (ITS - Intelligent Transports Systems) en octobre 2015
Subvention complémentaire à l'Association TOPOS
Avenant à la Convention - Décision - Autorisation

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Bordeaux Métropole accueillera le vingt deuxième congrès mondial des systèmes et services de transport intelligents (« Intelligent Transports Systems (ITS) »), qui se tiendra aux Parc des expositions et Palais des congrès du 5 au 9 octobre 2015. Le premier congrès mondial dédié aux ITS s'est tenu à Paris en 1994. Depuis, il est organisé chaque année à tour de rôle en Asie, en Amérique et en Europe, et revient pour la première fois en France.

La Ville de Bordeaux a remporté la candidature en 2011 auprès de l'organisateur du congrès : ERTICO ITS Europe (réseau européen qui regroupe les parties prenantes des ITS en Europe).

Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux sont partenaires de son organisation, auprès de l'association TOPOS, avec la Région Aquitaine et le Conseil général de la Gironde. Ils constituent « l'hôte local » du congrès en lien avec les instances nationales.

TOPOS, association qui a porté la candidature, prépare depuis 2012 et met en œuvre les engagements pris auprès d'ERTICO.

Cette manifestation gagne de plus en plus d'importance dans le secteur mondial des transports, en réunissant sur 5 jours, lors des dernières éditions, plus de 300 exposants et 10 000 visiteurs en provenance de plus de près de 100 pays, dont 3 500 congressistes (plus de 200 sessions techniques et scientifiques), tous désireux de partager leurs connaissances, expériences et développements les plus en pointe, et de construire des réseaux de partenaires fiables. Elle constitue la vitrine mondiale des systèmes de transports intelligents.

Les organisateurs ont fixé des objectifs comparables pour l'édition 2015, avec la particularité de proposer plus d'une trentaine de démonstrations dans l'enceinte du Parc des expositions et sur les voies publiques du secteur. Cette édition permettra de montrer les dernières innovations numériques et les applications des nouvelles technologies de

l'information et de la communication mises au service des transports, pour améliorer la sécurité des déplacements, leur fluidité, et réduire l'empreinte environnementale.

Différentes démonstrations viendront illustrer les derniers progrès ou percées technologiques. Des systèmes favorisant les synergies entre les différents modes de déplacements, devront être notamment au cœur des interventions annoncées. Un focus important est également prévu sur les nouveaux véhicules autonomes (pilotage automatique), les véhicules connectés, ainsi que sur les transferts de technologies de la filière aérospatiale vers le domaine des transports.

A travers le congrès ITS, Bordeaux Métropole entend mobiliser ses services afin d'organiser une démonstration du savoir-faire bordelais en matière d'innovation, et accélérer les initiatives portées par les acteurs du territoire en lien avec sa politique de transports et de mobilité durable.

Le Conseil communautaire avait délibéré le 16 décembre 2011 afin d'accorder une subvention de fonctionnement exceptionnelle à l'association TOPOS pour la préparation de l'organisation de ce congrès international, d'un montant de 125 400 €.

Le dernier budget prévisionnel présenté par l'Association pour l'opération « Congrès mondial ITS 2015 Bordeaux » fait état d'un montant de dépenses de 1.165 M€ pour un montant de recettes de 1.063 M€. Le déficit doit être comblé par l'Association en sollicitant des entreprises privées.

Compte tenu de l'importance des démonstrations et des impératifs opérationnels à mettre en œuvre au premier semestre 2015, une subvention complémentaire est décidée entre Bordeaux Métropole et l'association TOPOS, pour que cette dernière puisse mener à bien sa mission et assurer la pleine réussite du Congrès.

Cette subvention est nécessaire à l'Association pour s'adjoindre l'assistance d'un prestataire spécialisé dans l'organisation événementielle et possédant l'expertise faisant aujourd'hui défaut à TOPOS pour la mise en œuvre du congrès.

Le montant de cette subvention supplémentaire accordée à l'association TOPOS a été fixé à 49 400 € HT sur l'exercice 2015. Le solde des versements prévus dans la convention initiale, signée fin 2011, est de 65 400 € HT sur l'exercice 2015. Le montant total à verser est donc de 114 800 € HT, selon l'échelonnement suivant :

- 30 000 € fin mars 2015,
- 30 000 € fin mai 2015,
- 30 000 € fin juillet 2015,
- et versement du solde, soit 24 800 € au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2016.

Un avenant à la convention initiale est annexé au présent rapport.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2011/0873 du Conseil de Communauté du 16 décembre 2011 approuvant une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 125 400 € en faveur de l'association TOPOS ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT l'intérêt de Bordeaux Métropole d'organiser sur son territoire un événement en partenariat avec l'Association TOPOS afin de valoriser sa politique de mobilité durable et les capacités d'innovation du territoire dans le domaine des ITS,

CONSIDÉRANT que le congrès mondial ITS 2015 participe au rayonnement de Bordeaux Métropole,

DÉCIDE

Article 1 : d'accorder une subvention de fonctionnement exceptionnelle complémentaire d'un montant de 49 400 € destinée à l'Association TOPOS pour l'organisation opérationnelle du congrès mondial des ITS en octobre 2015.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches à cet effet et notamment à signer l'avenant à la convention pour régler les modalités de versement de cette aide.

Article 3 : d'imputer cette dépense sur le budget principal – Opération 05P118O002 « Congrès ITS 2015 » – Chapitre 67 - Compte 6743 – Fonction 822, sur l'exercice 2015 - CRB K000.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 13 février 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 24 FÉVRIER 2015

M. MICHEL LABARDIN